



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 48008

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini rappelle à Mme la ministre de la santé et des sports que, le 13 mars 2009, elle attirait son attention sur les inquiétudes du syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes réanimateurs (SNPHAR) dans le cadre du projet de loi « hôpital, patients, santé, territoires ». Cette profession est en colère car elle estime qu'elle est stigmatisée alors qu'elle n'a pas été consultée dans l'élaboration de cette réforme. Cette profession est aussi inquiète car elle craint que l'hôpital public ne soit transformé en hôpital-entreprise. Elle anticipe un désengagement de l'État au profit d'investissements privés, ce qui conduirait à l'abandon de pans entiers du territoire qui deviendraient les déserts médicaux de demain, dès lors que le secteur privé se détournerait de missions non rentables pour des activités nouvelles, plus lucratives. Certaines mesures qui peuvent « dérapier » sur une inégalité d'accès aux soins devraient-elles pas être revues ? Il nous faut, sans aucun doute, écouter, car nous avons, dans les semaines qui suivent, une responsabilité historique : celle d'un choix de société.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48008

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4162

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)